

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

Territoires insulaires et alimentation : quelle place pour l'ESS dans les enjeux de résilience et de développement durable ?

Etude de cas : La Martinique

BARRU, Laura, Université des Antilles (Martinique) -UMR LC2S

Résumé :

Le paysage insulaire constitue un condensé des problématiques conjoncturelles actuelles. L'analyse d'impact, du fonctionnement socio-économique et des dynamiques engagées en faveur du développement durable, offre un terrain exploratoire riche en transversalité.

La Martinique, à la fois petit espace insulaire, entité infra-étatique française, Collectivité unique, zone tropicale à risque sismique, est d'autant plus concernée par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, sur bien des aspects.

Dans un contexte de mondialisation des échanges, cet espace insulaire recourant fortement à l'importation possède-t-il la résilience nécessaire en espèce d'autarcie contextuelle ? Les crises sociales, ou encore celles liées à la Covid 19 plus récemment, soulèvent entre autres interrogations celle de la capacité d'autosuffisance, notamment et prioritairement pour les besoins vitaux et physiologiques des populations. L'économie agro-alimentaire, en considérant l'interdépendance des champs du développement durable, constitue un besoin primaire pour les individus, mais également à l'échelle d'une société un bien commun, et dans l'économie mondiale l'un des marchés prévalent. Quelle place tient l'ESS dans ces configurations, quel rôle peut-elle jouer dans les dynamiques collectives de résilience et les objectifs de développement ?

Dynamique de relocalisation de l'économie agro-alimentaire dans les petits espaces insulaires et développement durable, trouvent-ils convergence comme un potentiel défi à relever par l'ESS ?

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

Introduction

Le paysage insulaire constitue un condensé des problématiques conjoncturelles actuelles. L'analyse de leur impact, du fonctionnement socio-économique et des dynamiques engagées en faveur du développement durable, offre un terrain exploratoire riche en transversalité. La Martinique par exemple, étant à la fois petit espace insulaire, entité infra-étatique française, Collectivité unique concentrant Département et Région, zone tropicale à risque sismique, est d'autant plus concernée par la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durables, sur bien des aspects.

Dans un contexte de mondialisation des échanges, ces espaces insulaires recourant fortement à l'importation possèdent-ils la résilience nécessaire en espèce d'autarcie contextuelle ? Les crises sociales, ou encore celles liées à la Covid 19 plus récemment, engendrent un questionnement quant à la capacité d'autosuffisance, notamment et prioritairement pour les besoins vitaux et physiologiques des populations. Prenons pour système d'ancrage analytique l'alimentation, en considérant l'interdépendance des champs du développement durable. L'alimentation constitue un besoin primaire pour les individus, mais également à l'échelle d'une société un bien commun, et dans l'économie mondiale l'un des marchés prévalent.

Il s'agira d'effectuer une étude de cas transversale aux domaines des politiques publiques, de l'économie, de l'écologie, de la santé publique ou encore de l'anthropologie, dans le but d'établir si une dynamique de relocalisation de l'économie agro-alimentaire dans les petits espaces insulaires, pourrait être un enjeu pertinent au développement durable des territoires, et un défi à relever pour l'ESS. C'est ainsi un questionnement sur la transition alimentaire en milieu insulaire qui est soulevée, voire son autosuffisance. Quelles concordances entre les besoins (révélés et déclarés) des populations en matière d'alimentation, la résilience du secteur face aux différentes crises, et la déclinaison des objectifs de développement durable (ODD) en la matière ?

A partir des données institutionnelles issues de la Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique (DAAF), de l'Office de Développement de l'Economie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM), de l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer (IEDOM), du Pôle d'Agro-ressources et de recherche Martinique (PARM), un panorama de la consommation et production locale permettra de révéler la structuration de la filière. Mais quelle place tient l'ESS dans ces configurations, quel rôle peut-elle jouer dans les dynamiques collectives de résilience et les objectifs de développement ?

La relocalisation de l'économie agro-alimentaire dans les petits espaces insulaires et le développement durable, trouvent-ils convergence comme un potentiel défi à relever par l'ESS ?

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

I. Petites Economies Insulaires (PEI), agriculture et alimentation durables

1. *Caractéristiques et vulnérabilités des petits espaces insulaires*

Ce particularisme prononcé d'insularité est reconnu dès 1988 dans les travaux de CRUSOL, VELLAS et HEIN. Et peu à peu l'acception évolue vers celle de Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), introduite et reconnue lors du sommet de Rio en 1992 comme « *un cas particulier pour l'environnement et le développement* ». Ils constituent ainsi une catégorie spécifiée de pays en développement partageant des similarités de leurs défis face au développement durable. La Martinique s'inscrit dans le champ de ces caractéristiques dont une combinaison de facteurs met en évidence la notion de vulnérabilité sociale et environnementale.

a. **Facteurs géographiques et politiques publiques : Insularité et isolement**

La Martinique, cette île française de l'archipel des petites Antilles, de moins de 400 000 habitants, dont l'occupation décroît inexorablement depuis bientôt une décennie : une constituante et pourtant si lointaine du pays France. Pour mieux en apprécier l'environnement, il semble avant tout nécessaire d'approcher d'une définition de l'insularité.

Qu'est-ce qu'une île ? L'acception géographique apparaît la plus évidente, c'est d'ailleurs l'approche du dictionnaire. Mais plus spécifiquement, qu'est-ce qu'un Petit Espace Insulaire ? Outre l'isolement géographique évident d'un territoire comme la Martinique, la question de la discontinuité territoriale se pose également en lien avec les modalités de déclinaison des politiques publiques. Actées en terres continentales, intégrées à une dynamique européenne, les lois et réglementations semblent souvent bien éloignées des spécificités locales.

Aussi, entériné par la loi du 27 juillet 2011 instituant la création de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), le processus de décentralisation en France a mené la Martinique vers une fusion du département et de la région, constituant sur ce territoire un nouvel espace d'ingénierie institutionnel avec une Collectivité unique. Une évolution statutaire motivée par la simplification du paysage institutionnel, concentrant désormais les compétences respectives des anciens organes.

Topographiquement vallonnée, transfigurée par le volcan de la Montagne Pelée, la Martinique est située sur la zone à risque sismique de l'Arc des Petites Antilles. Facteur accentuant de vulnérabilité,

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

auquel s'ajoute l'érosion des côtes et les impacts directs du dérèglement climatique : montée des eaux, invasion des algues sargasses, sécheresses, brumes de sables, cyclones... Aussi, les îles concentrent et subissent de plein fouet les effets de nos modes de vie. Plus que les espaces continentaux, elles doivent relever le défi de la résilience face à leur environnement.

De plus dans un contexte de mondialisation s'adjoint la notion d'isolement. Les flux sont indubitablement impactés par l'insularité, aussi bien en termes de marchandises, d'énergie, que de mobilité des personnes.

b. Taille, démographie et sociologie

La concentration d'une population au sein d'un petit espace comme la Martinique, avec une histoire aussi riche que traumatisante, favorise une identité locale forte. Avec la résilience en héritage de l'esclavage et des résistances, cet élément systémique ne peut être écarté de l'analyse microéconomique, tant elle scelle à la fois la cohésion sociale, la structuration économique mais aussi les comportements sociaux et modèles de consommation. Etant entendu que de cet héritage, 5% de la population, les « békés » (descendants et héritiers des colons) détient à ce jour la quasi-totalité de la grande distribution, une part très conséquente de l'agriculture avec la domination des filières banane et canne, et de l'industrie agro-alimentaire, pour ne s'attacher qu'à ce volet. La configuration de l'économie agro-alimentaire martiniquaise engendre donc une injonction paradoxale des consommateurs locaux : revendiquer une réparation historique tout en préserver l'accès aux modes de consommation du « tout-monde »¹.

c. Autonomies et dépendances des filières

Le « Tout-monde » : une transposition philosophique de la mondialisation en Martinique. Associant les notions d'isolement et d'insularité, se pose celle de l'accessibilité. Comment vivre en pays dominé, isolé, la vie d'un citoyen français non discriminé. Ramené à l'alimentation, comment proposer sur le territoire marché à l'occidentale, sans que ses spécificités n'altèrent l'offre au consommateur ? Dès lors, l'importation s'impose en processus incontournable.

¹ Concept de l'écrivain/philosophe martiniquais Edouard Glissant dans son ouvrage « Traité du Tout-Monde » 1997 : « J'appelle Tout-Monde notre univers tel qu'il change et perdure en échangeant et, en même temps, la « vision » que nous en avons. La totalité-monde dans sa diversité physique et dans les représentations qu'elle nous inspire : que nous ne saurions plus chanter, dire ni travailler à souffrance à partir de notre seul lieu, sans plonger à l'imaginaire de cette totalité. »

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

La Vulnérabilité économique, plus qu'un concept, pose le cadre d'un indicateur qui s'impose en référence majeure. Trois variables en permettent la construction : le taux d'exportation, la diversification des activités économiques et l'exposition aux risques naturels.

S'adjoint la vulnérabilité environnementale, dont l'indice élaboré par la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (PACSU) fait intervenir pas moins de 47 indicateurs mesurant le niveau de risque pour l'environnement, sa résistance aux pressions ou vulnérabilités intrinsèques, et le niveau de dégradation des écosystèmes ou vulnérabilité extrinsèque.

2. Enjeux de résilience des Petites Economies Insulaires (PEI) : Focus Covid 19

Comme sur l'ensemble du territoire national, un confinement a été instauré du 17 mars au 11 mai 2020, adjoint d'un couvre-feu mis en place au 1^{er} avril entre 20h et 5h du matin. A l'aube de cette première vague les exploitations agricoles et entreprises des autres secteurs marchand doivent rapidement se réadapter. 41% de la surface commerciale est concernée par le décret du 23 mars 2020 prévoyant la fermeture des commerces pour limiter la propagation. Globalement, au premier confinement, le Coronavirus cause une baisse de 27% de l'activité économique en Martinique, ce qui correspond à 2 points de moins que la valeur nationale². Paradoxalement, l'industrie agroalimentaire connaît une situation presque normale si l'on s'attache aux données de l'import notamment car le port bénéficie de procédure adaptée. Mais qu'en est-il des filières locales et de l'impact socio-économique ?

A la pandémie s'ajoute la sécheresse du premier semestre impactant très fortement les productions agricoles en 2020. Si la canne connaît une récolte très favorable, l'autre filière agricole principale de l'île ; la banane, accuse un recul de 14,4% par rapport à l'année précédente. Il en va de même pour la commercialisation des légumes et tubercules, qui perd ainsi 20,7% par rapport à 2019. A cela s'ajoute le confinement de mi-mars qui désorganise entièrement les circuits de distributions habituels des produits frais. Les opérateurs ont éprouvé leur réactivité face aux fermetures de marché et stands de vente directe. La production animale baisse quant à elle considérablement (3% de moins qu'en 2019), face à la hausse de ses coûts de production.

Et si en 2020 la résilience a limité les fermetures d'entreprises, l'année suivante aura été dévastatrice, notamment dans les secteurs du tourisme, du loisir et de la restauration.

Parallèlement, les circuits courts ont connu un avènement exceptionnel. D'une nécessité d'écouler les stocks se sont rapidement structurés de nouveaux modes de distribution, direct consommateur.

² Données IEDOM

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

II. ESS et systèmes alimentaires en Martinique

Des liaisons fertiles associent l'ESS et la durabilité de l'économie agro-alimentaire. Les acteurs des différents territoires nationaux engagent un décloisonnement, conforté par de nombreux croisements et hybridations des deux concepts. La dimension économique, l'approche transversale et le mode de gouvernance, constituent trois fonctions partagées entre l'ESS et l'agriculture/alimentation durable.

1. *Économie agro-alimentaire : Du secteur marchand au bien commun*

Que l'on se positionne sous l'angle du marché que représente l'économie agro-alimentaire, revient à considérer essentiellement des systèmes d'échanges et de valeurs monétaires.

Le dogme de l'efficacité des marchés, confronté aux crises financières, écologiques, sociales et plus récemment sanitaires, se heurte à l'incapacité de résoudre les enjeux de développement durable à hauteur des dérèglements actuels. Déjà les théories néoclassiques amorcent l'idée de catégories de biens non soumis au marché mais à la régulation des États. Théorie dont le cheminement mène aux travaux d'Elinor OSTROM dont l'ouvrage majeur de 1990 *Gouvernance des biens communs* engage la définition du concept. L'originalité de son approche tend à délaissier la nature du bien mais bien de l'inscrire dans sa dimension institutionnelle et réglementaire, conférant la légitimité de les ériger en communs. Et à ce titre, partant de l'hypothèse d'une connaissance des règles par tous les citoyens, la coordination des acteurs dans une société étroite traduit nécessairement un consensus optimum.

Nonobstant, le droit à l'alimentation, non plus comme système mais Objectif de Développement Durable, revêt dès lors une acception toute autre.

La transition s'opère en faveur d'une économie des besoins, territorialisée, assortie de politiques publiques, et sur une approche de l'utilisation de la terre et des ressources naturelles tournée vers le besoin à satisfaire.

2. *Développement endogène*

Le déséquilibre alimentaire à l'échelle mondiale revêt son lot de paradoxe : sous-nutrition d'un hémisphère, surconsommation (ou mal-consommation) de l'autre. Le principe d'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous, se situe au carrefour de l'ESS et des objectifs de développement durable. Du postulat de l'alimentation en tant que bien commun, la Lutte contre la précarité alimentaire et la malnutrition sous-tend la traduction d'un besoin en objectif, lorsque l'on

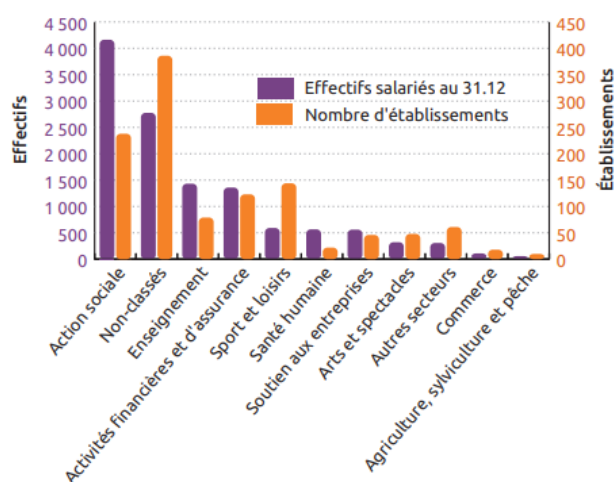
L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

constate un taux d'obésité supérieur à la moyenne nationale, corrélé à un taux de précarité croissant et de chômage inquiétant.

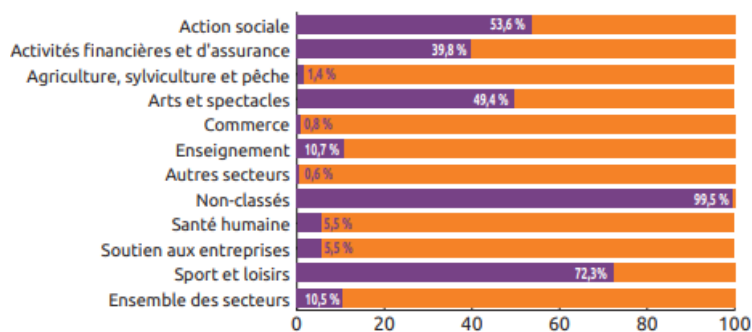
Entre isolement et problématiques spécifiques, la question d'une réponse adaptée voire autocentrée émerge. Car en effet, le développement endogène, est une thématique récurrente des territoires, à fortiori des PIED. Elle correspond à un ancrage local du développement, la croissance n'étant plus conditionnée par la demande externe. C'est une potentialité qui revêt l'apanage de la lutte contre les dépendances. A cet effet, les valeurs prônées dans le champ de l'ESS en termes de circuits courts d'accessibilité, d'employabilité, de répartition des richesses, ainsi que les modèles économiques d'échelle présentent une concordance à analyser. Mais qu'en est-il réellement ? Si les théories rapprochent les besoins des hommes et des territoires de l'ESS, la Martinique s'engage-t-elle déjà dans une telle dynamique ?

Graphique 3 / Répartition des effectifs salariés et des établissements de l'ESS par secteur d'activité



Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après INSEE CLAP 2015

Graphique 2 / Poids de l'ESS dans l'emploi par secteur d'activité



Source : Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, d'après INSEE CLAP 2015

Dans son panorama de 2018, l'Observatoire National de l'ESS dresse pour la Martinique le pourcentage d'emploi relevant de l'ESS dans les principaux secteurs d'activité. Si plus de la moitié des emplois de l'action sociale s'y inscrivent, sur les secteurs agroalimentaires qu'il s'agisse du commerce, de l'agriculture ou de la pêche le pourcentage n'avoisine que 1% selon les données INSEE de 2015. Cette part relativement faible donne un point d'ancrage analytique avant le COVID 19.

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

3. Les réseaux d'acteurs de l'ESS pour des solutions collectives

La définition de solutions collectives sous-tend celle de réseaux d'acteurs. En effet, une acception des systèmes alimentaires comme réseaux pluri-acteurs, permet d'aborder les interactions et forces en présence, en sécurité alimentaire. L'ESS se retrouve à chaque strate de ces systèmes : foncier et installations, production durable en réseau, opérateurs de transformation, distributeurs et aide alimentaire, ainsi qu'en consommation. Délaissant la sphère individuelle, l'alimentation en macro-économie sous le prisme de l'ESS rejoint les performances : sociale, économique et environnementale.

Outre les dispositifs classiques préexistant à destination des entrepreneurs martiniquais, la situation de crise sanitaire, sociale et économique des trois dernières années met à l'épreuve les politiques publiques notamment en matière d'économie, pour répondre aux enjeux de la résilience.

Initiative Martinique Active assure par exemple en 2021 le déploiement d'un Prêt territorial COVID 19 de la Collectivité Territoriale de Martinique, dispositif de soutien à la reprise des activités en apport en trésorerie.

En effet, comme beaucoup de Collectivités, celle de Martinique met en place un certain nombre de dispositifs économiques de soutien aux entreprises pour faire face aux fermetures, augmentation des charges et baisse d'activité engendrées par le Covid 19. Et si les préoccupations initiales concernaient la phase d'urgence avec la dotation de Fonds de solidarité, et Fonds de subvention territoriales, d'autres dispositifs s'inscrivent dans la phase de relance de l'activité économique : prêt garanti par l'Etat, Prêt territorial Covid 19, et Prêt rebond BPI.

Néanmoins, aux dispositifs financiers ponctuel, les modèles de coopération globale peuvent être repensés, avec les tiers lieux nourriciers de l'ESS, comme les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) créés en 2014 et définis par l'article 39 de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Leur potentiel n'est pas encore véritablement exploité, bien qu'il est à noter qu'une innovation locale impulse désormais un réseautage des entreprises de la filières ESS, proposant incubation et conseil en stratégie et organisation d'entreprises sociales.

4. Du développement endogène résilient à l'entreprise solidaire et sociale

Partant du postulat que l'ESS se situe au croisement du social, de l'économique et de l'environnemental, ajoutant des contraintes d'échelles dans le système agro-alimentaire local, en intégrant les dynamiques internationales de développement durable dans des déclinaisons locales : et si l'intégration des *dimensions non économiques dans les entreprises locales pouvait s'apparenter*

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

entre autres à penser la relocalisation de l'économie agro-alimentaire ? Cela sous-tend une politique favorable et un réseau de partenaires opérationnels.

En Martinique, le maillage territorial de soutien à l'entrepreneuriat fait intervenir aussi bien des instances publiques que des partenaires associatifs, plateformes, etc. Sur le territoire martiniquais, Initiative Martinique Active constitue l'un des pôles-ressources incontournable des porteurs de projets, notamment de l'ESS. Emanant de l'ancien Conseil Régional avec l'appui de France Active, ce réseau de partenaires s'est structuré en association régie par la loi de 1901 et soutient le développement économique et solidaire du territoire martiniquais.

Pour illustration ; le Fonds de Garantie France Active vise à favoriser l'accès au crédit bancaire « d'entrepreneurs engagés ». L'offre a été renforcée depuis 2018 notamment pour un élargissement de la cible et une augmentation des plafonds. Désormais six types de garanties sont proposées dont la majorité s'attache au profil du porteur de projet et deux directement en faveur de l'engagement dans les dynamiques de l'ESS :

- La garantie Entrepreneurs Engagés pour les Très Petites Entreprises (TPE) et les structures de l'ESS
- La Garantie Solidarité Insertion orientée vers les structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et celles du Handicap

Ces nouvelles mesures, et ce malgré le contexte de la crise sanitaire, ont encouragée une progression de l'activité en 2020 ou 26 garanties ont été accordées par Initiative Martinique Active, soit plus du double par rapport à 2018. Le montant alloué passe ainsi de 247 000 euros à 759 000 euros en moins de 3 ans, indicateur probant de la progression des dynamiques d'activité du secteur ESS.

Nombre et montant des garanties accordées en 2020

	Nombre de garanties	Montant des garanties	Montant des crédits associés
Garantie Emploi	4	82 815 €	127 406 €
Garantie Égalité Femmes	5	56 554 €	80 220 €
Garantie Égalité Territoires	2	38 061 €	49 270 €
Garantie Entrepreneurs engagés	15	581 897 €	1 009 340 €
Garantie Solidarité Insertion	-	-	-
Garantie Égalité Accès	-	-	-
Toutes garanties confondues	26	759 327 €	1 266 236 €

Source : Initiative Martinique Active

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

5. Vers une transition économique et sociale : le consomm'acteur

Un agent économique peut rapidement être relégué à une simple fonction de réceptacle ; or dans la théorie du bien commun, le citoyen-consommateur revêt une importance capitale. Il ne se positionne pas en cible du marché mais comme le cadre du système, et plus qu'une fonction passive, un collectif d'opérateurs décisionnaires. Car les dispositifs ne trouvent échos que dans une conscience et volonté collective. Les profils des consommateurs n'étant que des choix de modalités et de produits de consommation, face à des opportunités. Qu'offre aujourd'hui le territoire martiniquais comme système agro-alimentaires intégrés à l'ESS ? Essentiellement des fermes agro-écologiques et des agriculteurs labellisés s'organisant en circuits court. Néanmoins, forts d'imprégnations culturelles et identitaires, plusieurs projets innovants dans le domaine de la transformation alimentaire et du commerce de proximité ont vu le jour : fabrication de vin à base de fruits locaux, conserverie, épicerie 100% locale... dont certains ont connus une expansion en pleine pandémie car il a fallu nécessairement repenser la consommation et les modes de diffusion. Un bilan post-covid serait pertinent pour évaluer si le vent favorable a maintenu le cap.

Conclusion

Cette présentation non exhaustive, plus qu'un constat, amène à une réflexion discriminante des PIED malgré une configuration infra-étatique française. Et si cette notion de discrimination arbore un lourd passif dans l'idéologie collective, le développement du territoire de la Martinique, au regard de ses spécificités ne peut lui, s'en affranchir. La question des vulnérabilités accentuée sur le territoire trouve une répercussion dans l'économie agro-alimentaire. Être à la fois dans le « Tout-Monde », affirmer une identité collective, maintenir un niveau de vie décent permettant l'accès à une alimentation de qualité : voici les dictats du consommateurs martiniquais. Ses besoins, eux, définis à l'échelle du territoire, et selon les définitions du concept de bien commun, correspondent à ceux des objectifs du Développement Durable : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. Des préceptes qui trouvent une répercussion évidente dans l'ESS, mais que la structuration économique du territoire ne reflète pas encore significativement. Les leviers existent, il s'agit désormais de déployer les dispositifs, et d'engager le territoire dans les dynamiques telles que le PAT non encore exploité. Poser un cadre d'accompagnement constitue un socle, mais dont l'engagement de chaque acteur s'avère indispensable, pour délaisser le paradigme de l'économie de marché vers une alternative économique fondée sur les besoins. Dans le système agro-alimentaire local, bien que la balance entre l'autosuffisance alimentaire et l'import reste favorable au intrants, l'ESS ne joue pas son dernier atout. Car le véritable changement peut s'opérer dans l'engagement social et environnemental des entreprises martiniquaise. La construction identitaire citoyenne pousse en ce sens, même si les habitudes restent encore contradictoires. Le COVID a éprouvé et exacerbé la résilience des acteurs socio-économique, du modèle, et l'ESS s'y est déployé.

L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?

1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX

Bibliographie :

- ANGEON Valérie, et SAFFACHE Pascal 2008. « Les petites économies insulaires et le développement durable : des réalités locales résilientes ? » *Études caribéennes* (11). <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/3443> (21 août 2020).
- Bertrand, François, et Elsa Richard. 2011. « Adaptation des territoires insulaires : éléments de réflexion à partir de deux îles françaises (Ré et la Réunion) ». *Vertigo* (Volume 10 Numéro 3). <http://journals.openedition.org/vertigo/10473> (4 janvier 2022).
- BONNET Maximin. « Vulnérabilité et autonomie alimentaire des espaces insulaires : une approche par scénarios démographiques pour évaluer les dynamiques du cheptel bovin allaitant à la Réunion ». : 249.
- JEANNOT Audrey, et Pascal Saffache. « Les “ « petits espaces insulaires »” : territoires d’action gérontologique sociaux, solidaire et innovants ». : 2.
- MARZIN Jacques et al. « Étude sur les freins et leviers à l’autosuffisance alimentaire : vers de nouveaux modèles agricoles dans les départements et régions d’outre-mer ». : 250.
- MEJEAN Caroline et al., éd. 2020. « *Alimentation et nutrition dans les départements et régions d’Outre-mer* » / « *Food and nutrition in the French overseas departments and regions* ». IRD Éditions. <http://books.openedition.org/irdeditions/36662> (4 janvier 2022).
- TAGLIONI François, 2006. « Les petits espaces insulaires face à la variabilité de leur insularité et de leur statut politique ». *Annales de géographie* 652(6) : 664-87.
- INSEE, Bilan économique 2020 INSEE Conjonctures Martinique
- COLLART DUTILLEUL François, « Le droit à l’alimentation dans la perspective de l’économie sociale et solidaire », *RECMA*, 2022/2 (N° 364), p. 98-109
- HARRIBEY Jean-Marie, « Le bien commun est une construction sociale. Apports et limites d’Elinor Ostrom », *L’Économie politique*, 2011/1 (n° 49), p. 98-112. DOI : 10.3917/leco.049.0098. URL : <https://www.cairn.info/revue-l-economie-politique-2011-1-page-98.htm>.
- Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l’Emploi, Observatoire national de l’ESS - CNCRESS, « PANORAMA DE L’ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN MARTINIQUE » Edition 2018
- RIJPENS Julie, DE BEYS Julien, « Tirer le meilleur parti de la contribution de l’économie sociale à l’économie circulaire », *RECMA*, 2022/2 (N° 364), p. 180-197. DOI : 10.3917/recma.364.0180. URL : <https://www.cairn.info/revue-recma-2022-2-page-180.htm>



Chaire
TerrESS
Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire



RIVESS
Réseau Inter-universitaire de
l'Économie Sociale et Solidaire



L'ESS, ACTRICE DES TRANSITIONS ?
1, 2, 3 JUIN 2022 À BORDEAUX